

APPEL D'OFFRES

DÉNEIGEMENT SECTEUR URBAIN ET RURAL 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024

La Ville de Beauceville recevra des soumissions cachetées portant la mention "Soumission - déneigement **2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024**", le ou avant **le 17 janvier 2019** à 11 heures, au bureau de la greffière, à l'Hôtel de Ville de Beauceville, 540, boulevard Renault, Beauceville.

Les soumissions seront ouvertes publiquement la même journée à la salle du Conseil de Beauceville, soit à 11:00 heures.

Tous les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec et détenant la licence requise de la régie des entreprises de construction du Québec, pourront en vue de présenter une soumission, se procurer les documents complets de soumission au service électronique d'appel d'offres (**SEAO**) à compter du **13 décembre 2018**. Les soumissions devront être déposées en deux copies.

Toute soumission, pour être valide, devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'un bon de garantie égal à 10% du montant total indiqué au bordereau de soumission.

La Ville de Beauceville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Tout soumissionnaire est invité à assister à l'ouverture des soumissions après leur remise soit le **17 janvier 2019 à 11 heures**.

Donné à Beauceville, Beauce-Nord,
ce 13 décembre 2019

Madeleine Poulin
Greffière